

Recherches sociographiques



Jacques ROY, *Les personnes âgées et les solidarités. La fin des mythes*

Claude Larivière

Volume 41, numéro 1, 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057353ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057353ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Larivière, C. (2000). Compte rendu de [Jacques ROY, *Les personnes âgées et les solidarités. La fin des mythes*]. *Recherches sociographiques*, 41(1), 164–166.
<https://doi.org/10.7202/057353ar>

Jacques ROY, *Les personnes âgées et les solidarités. La fin des mythes*, Sainte-Foy, Les Éditions de l'IQRC, 1998, 118 p. (Diagnostic, 26.)

Les mythes, comme les préjugés, constituent des représentations bien ancrées. Notre société en entretient un bon nombre autour du vécu des personnes âgées : elles seraient plus pauvres, malades et isolées socialement que la population en général. Bien sûr, certains de ces mythes ne sont pas sans fondements historique, culturel ou idéologique.

Jacques Roy est particulièrement bien placé pour rétablir les faits et nous orienter dans une lecture dynamique des rapports de solidarité qui lient entre elles les personnes âgées et contribuent à maintenir leurs interactions avec les autres générations. Sa trajectoire de gestionnaire de services de maintien à domicile en CLSC, combinée à son expérience de chercheur au Centre de recherche sur les services communautaires de l'Université Laval, l'a amené à développer, au fil des ans, une connaissance à la fois de la littérature et des résultats révélateurs que les recherches peuvent nous apporter pour nourrir nos réflexions.

L'essai qu'il nous livre ici se situe dans une collection sans prétention sinon celle de faire le tour d'une question d'actualité et d'en rendre accessible l'essentiel à un public plus large que celui des universitaires.

La première partie s'attache à cerner les solidarités chez les personnes âgées dans le contexte actuel. Par la suite, une seconde partie, puisant largement dans les résultats de deux recherches récentes et originales, sert de base empirique à une réflexion plus large sur les solidarités actives parmi les personnes âgées.

Le vieillissement accéléré de la population nous conduira, en quelques décennies, à passer d'une société des plus jeunes à une société fortement vieillissante. Une telle transformation provoque de nouveaux rapports inter et intra-générationnels. Bien entendu, les personnes âgées, ici comme ailleurs, ne forment pas un groupe social homogène ; certaines disposent de revenus largement suffisants alors que d'autres, les femmes plus que les hommes, dépendent des prestations publiques pour assurer leur subsistance.

Roy souligne le fait révélateur que plus on est en contact avec les personnes âgées, moins les mythes nous atteignent pour ensuite nous faire explorer le concept de solidarité, central dans son analyse de la dynamique des rapports sociaux vécus par les aînés. S'appuyant sur PITAUD, il distingue notamment les solidarités mécaniques ou formelles qui reposent sur les interventions de l'État, des solidarités informelles issues du milieu naturel, qu'il s'agisse des familles, des proches ou de groupes communautaires. Perçues comme un complément important des services de l'État, elles introduisent la perspectives d'une double manifestation de la solidarité, inter et intra-générationnelle (puisque les familles québécoises ne sont plus ce qu'elles étaient). Et, au-delà de l'aide individuelle qui se traduit par l'échange de multiples services directs entre la personne âgée et ses proches, aspect relativement connu, l'auteur met en évidence l'importance et la diversité de la participation des aînés dans des groupes sociaux. En effet, selon les milieux de vie, celle-ci varierait entre un minimum d'un tiers des personnes âgées qui seraient

membres d'un groupe communautaire (et pas nécessairement un club de l'Âge d'or, bien que ces organisations aient diversifié leurs activités au cours des dernières années) et jusqu'à un maximum de deux tiers (particulièrement en milieu rural).

Cette perception dynamique des personnes âgées se confirme à partir du portrait que Roy trace des aînés et de leurs alliances dans la deuxième partie de son livre. S'appuyant sur deux recherches récentes menées auprès de 575 aînés vivant sur les territoires des CLSC La Source (banlieue de Québec) et Haut-Saint-François (milieu rural situé à l'est de Sherbrooke), il nous révèle que 30 % d'entre eux vivent seuls et que 86 % de ceux-ci sont satisfaits ou très satisfaits de leur situation. À peine 3 % de ces personnes demeurent sur le marché du travail après 65 ans. Largement satisfaits de leur condition d'habitation, les deux tiers sont propriétaires de la maison qu'ils habitent et seulement 3 % souhaiteraient être hébergés en institution. L'auteur souligne l'existence d'une forte culture anti-hébergement. À défaut de pouvoir rester chez soi, les résidences privées apparaissent comme un substitut possible, surtout en milieu urbain. Abordant leur état de santé, 80 % des répondants le perçoivent comme bon, très bon ou excellent. Moins de 4 % d'entre eux l'évaluent comme mauvais. C'est peut-être pourquoi ces personnes se disent largement plus heureuses que la moyenne des Québécois.

S'estimant les premiers responsables de leur bien-être, seulement 18 % des répondants délèguent cette tâche aux familles et la part de l'État n'atteint pas 17 %. De fait, les familles comptent pour 70 à 80 % de l'aide accordée aux aînés qui expriment des besoins. La presque totalité peut d'ailleurs compter sur une personne en cas d'urgence. Leurs rapports sociaux sont fréquents et variés pour un grand nombre d'entre eux. Fait intéressant, les aînés du groupe d'âge 65-74 ans constituent une source importante d'aide pour ceux de 75 ans et plus en perte d'autonomie.

Ces personnes âgées qui viennent en aide à leurs semblables sont engagées dans de multiples contacts sociaux et possèdent une sociabilité élevée. Il s'agit deux fois plus souvent de femmes que d'hommes. Elles manifestent la capacité de lier l'aide interpersonnelle avec l'engagement dans des sociétés communautaires ; ce qui semble traduire l'existence d'une solidarité communautaire très active.

Dans la partie qu'il consacre à sa réflexion sur la persistance des mythes et sur les faits qui les contredisent, l'auteur souligne d'abord que l'action bénévole des personnes âgées s'inscrit dans un contexte plus large de participation à la société. Nous pouvons aussi y voir une forme de substitution de cette activité sociale au travail (salaarié ou domestique) qu'occupaient ces personnes.

Paradoxe apparent selon Roy, la vie associative rapportée se déroule dans une société décrite comme de plus en plus individualiste. Dans les faits, elle nous semble plutôt la résultante logique d'une volonté de ne pas (trop) dépendre de l'État et de ses ressources ; d'une part, parce que les personnes âgées souhaitent rester le plus autonomes possible et, d'autre part, parce que les services publics obéissent à des logiques (disponibilité limitée, critères d'accessibilité, rigidité institutionnelle, perturbations des relations de travail, etc.) qui ne les rendent pas désirables à moins d'y être forcés. Rappelons aussi que cette génération a vécu une crise économique sévère, contexte qui force ceux qui le vivent à compter d'abord

sur leurs propres moyens puisque l'État n'est intervenu que minimalement et plutôt tardivement.

La participation à la vie associative peut elle-même répondre à plusieurs types de besoins sociaux. Les typologies usuelles en service social distinguent les regroupements axés sur la socialisation et les loisirs (dont le Club local de l'Âge d'or constitue le modèle typique), les organismes communautaires offrant des formes d'entraide et des services concrets (téléphone et visite d'amitié ou de sécurisation, repas à domicile, transport, etc.) de ceux davantage axés sur la représentation sociale et la revendication (notamment l'Association québécoise de défense des droits des retraités, AQDR). Toutefois, il arrive fréquemment que des personnes participent activement à plus d'une forme d'association et si un enjeu majeur concernant les personnes âgées se présente, des coalitions se structurent rapidement pour permettre au *pouvoir gris* de se faire entendre.

Qu'arrivera-t-il dans les prochaines années avec le « géronto-boom » ? Roy attire notre attention sur la progression importante du quatrième âge, celui du groupe des 75 ans et plus. Ceux-ci consomment davantage de services de santé et subissent des déficits cognitifs importants qui alourdissent leur état et rendent particulièrement pénible le soutien apporté par les aidants naturels.

Si, globalement, la situation des aînés s'est grandement améliorée au cours des vingt dernières années, il faut reconnaître qu'à l'inverse, celle des jeunes s'est détériorée et que leur sort constitue aujourd'hui un grand défi de société. Il faut souhaiter que des rapports

Les besoins réels en maintien à domicile sont loin d'être comblés et il existe un écart important entre le discours de l'État sur l'aide disponible et les ressources réelles, écart aggravé par le virage ambulatoire qui a déplacé une partie des ressources réelles des CLSC vers les plus jeunes. La comparaison des dépenses *per capita* entre le Québec et l'Ontario à ce chapitre est éloquent. Or, lorsque les services publics font défaut, c'est le soutien familial qui doit le plus souvent combler le manque ou, encore, les ressources communautaires (sans égard à leurs limites pourtant évidentes). Dans le deux cas, ce sont surtout les femmes qui doivent combler les lacunes des services étatiques. L'auteur dit avec raison que cette conscription déguisée n'est ni éthiquement ni socialement acceptable.

Claude LARIVIÈRE

*École de service social,
Université de Montréal.*
